

Soigner ses proches ?



Dr Marjorie Dufaux, Médecin Généraliste à Lesve.

La question de la prise en charge de la famille et des amis se pose tôt ou tard pour tout médecin, en particulier pour le généraliste. Pour ma part, elle s'est posée très tôt, dès le début de ma pratique en tant qu'assistante.

De plus, la profession de médecin, quelle que soit sa spécialité, favorise l'interpellation hors du cadre de la consultation, que ce soit pour un conseil ou pour une orientation diagnostique ou thérapeutique.

Le code de déontologie aborde uniquement l'aspect financier de la relation du médecin généraliste avec ses proches (article 79). Il n'est pas interdit de soigner sa famille mais l'ordre des médecins conseille de ne pas soigner ses parents proches pour éviter de troubler la relation, l'autorité parentale et éviter des conflits familiaux.

Actuellement, j'ai accepté de suivre tous les proches qui en manifestaient le désir. Mais ce choix n'est pas facile à assumer chaque jour. Alors qu'au début, je n'y ai vu que des aspects positifs, la pratique m'en révèle progressivement les difficultés et les écueils.

Ces difficultés sont multiples, mais toutes, en définitive, tiennent dans l'excès de proximité entre soignant et soigné qui caractérise ce type de relation thérapeutique. Elles illustrent à leur façon la distance qu'il est nécessaire et indispensable de préserver dans toute relation soignant/soigné, distance sans laquelle le soignant perd son objectivité et le soigné perd sa pleine liberté de parole.

Passons ici ces pierres d'achoppement en revue, en évoquant tout d'abord une difficulté de type plutôt « organisationnelle ». Il s'agit de celle que l'on peut avoir à imposer le cadre de travail nécessaire à la bonne prise en charge thérapeutique et, en particulier, à ne pas se laisser envahir en dehors du cabinet et du temps de travail. D'autre part, le manque de distance a souvent comme corollaire une perte d'autorité, et il sera parfois plus difficile d'obtenir la compliance aux prescriptions, qu'elle soient d'examen complémentaire ou de traitement. À l'inverse, le médecin généraliste devra être d'avantage attentif au risque de se faire ins-

trumentaliser et utiliser par ses proches. Également, l'implication affective plus ou moins marquée du soignant dans le vécu du soigné, posera problème dans certaines circonstances, telles que, notamment, l'annonce d'une mauvaise nouvelle. Cette même implication affective peut faire obstacle à la prise en charge de problèmes génito-urinaires, en particulier chez les patients de l'autre sexe. Elle peut aussi inciter à une surconsommation d'exams complémentaires si l'angoisse du diagnostic est présente.

À l'inverse, le risque existe de banaliser certains symptômes ou plaintes, notamment chez les enfants, pour qui les symptômes constituent parfois une façon de réclamer d'avantage d'attention, une autre forme de langage.

La situation est encore plus délicate et plus difficile à gérer lorsque les patients sont nos propres parents, notamment et surtout en situation de fin de vie et de décès (culpabilité, conflits familiaux, etc.).

Enfin, une difficulté toute particulière est le respect du secret médical, dont on sait combien il peut être complexe de le préserver face aux demandes parfois insistantes de l'entourage.

D'emblée, si l'on décide d'assumer la prise en charge médicale d'un proche, il est essentiel de définir clairement les limites de cette prise en charge (types de problématiques, actes techniques, etc.), ceci afin de ne pas se trouver en défaut face à certaines situations que l'on n'hésitera alors pas à référer (sexualité, troubles génito-urinaires, usage de drogues et problèmes psychologiques, par exemple).

Sachons confier la gestion médicale d'un proche à un confrère, tout en gardant cependant une écoute active et en restant disponible pour un conseil ou un avis. Sachons aussi accepter les décisions et les prescriptions des confrères.

Quel que soit notre choix, il est essentiel de poser clairement les limites, tant dans l'intérêt du patient proche, que dans notre propre intérêt.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro d'octobre 2011.

La prise en charge de nos proches illustre bien la nécessité de préserver une juste distance dans la relation soignant/soigné.